

## Problème arnaque avec agence du propriétaire

Par casus, le 01/02/2017 à 16:07

Bonjour,

j'ai signé un bail depuis de nombreuses années,

je suis locataire avec un propriétaire bailleur, une agence et je n'ai jamais eu de défaut de paiement de loyer (j'ai un garant, une assurance habitation, je paye mes charges...).

Mon propriétaire bailleur a changé d'agence voilà plus de 5 ans. Cela avait d'ailleurs entraîné une forte hausse des charges.

Aujourd'hui cette nouvelle agence me demande des documents double carte d'identité, dernier avis d'imposition et dernier bulletin salaire.

Je n'ai jamais eu le moindre échange avec eux si ce n'est pour la quittance de loyer. Ils me disent que le propriétaire n'a pas transmis tous les documents lors de la mise en place du changement d'agence immobilière (avec l'ancienne agence) et que le propriétaire a perdu les documents (soit disant détruit lors d'un dégât des eaux...).

Je trouve cela étrange : je les soupçonne sous l'impulsion du propriétaire de vouloir connaître ma situation actuelle pour vouloir revaloriser fortement mon loyer en faisant un nouveau bail. Autre solution, l'agence n'a pas bien fait son travail quand elle a repris le bail et elle cherche à rattraper quelque chose, conflit avec le propriétaire bailleur?

C'est très étrange surtout qu'ils me disent à la fin du mail vous pouvez au moins nous envoyer votre date de naissance.

Le mail a d'ailleurs des fautes d'orthographe, ce que je n'ai jamais vu auparavant (ils ne doivent pas être très sereins dans leur demande...).

J'ai répondu par mail à cette agence en indiquant que je n'avais pas à fournir ces documents et que le propriétaire avec les documents transmis lors du bail.

J'ai donc indiqué qu'ils s'adressent au propriétaire bailleur.

Ils m'ont indiqué au téléphone (encore plus louche) que ca aurait été gentil de leur donner ces documents quand même même s'ils vont s'adresser en priorité aux propriétaires.

Qu'en pensez-vous?

Un grand merci pour vos réponses,

cette situation me dérange un peu, je n'ai pas à subir les erreurs de ce propriétaire bailleur et de son agence et (vous vous en doutez) avoir une hausse importante de loyer.

## Par casus, le 01/02/2017 à 16:36

Merci pour votre réponse,

Je n'ai pas à transmettre double carte nationale d'identité, bulletin de salaire récent et dernier avis d'imposition?

Cordialement

Par casus, le 02/02/2017 à 08:48

Merci pour vos réponses